

## Compte-rendu de réunion

### **Rencontre URCA - ADC dans le cadre de l'ELDD**

le 27 octobre 2025

Présentation / tour de table des intervenant·es :

· **Pour l'URCA :**

· En présentiel : Samir Moundy (co-président), Yannick Demarle (co-président), Jean-Thomas Do Rosario (porte-parole), Marc Toty (porte-parole), Farid Guedjali (porte-parole), Louis Le Bot (secrétaire suppléant), Emmanuel Canat, Marius Lewartowski

· En visioconférence : Karine Mathieu (co-présidente), Pierre-Yves Thieffine (secrétaire), Baptiste Petit (C.E.S), Bruno Perdrigeat (C.E.S), Jean-Sébastien Bancet (C.E.S), Cyrille Crété, Oliver Richarth, Frédéric Lancian, Stéphane Gallotta, Gaël Langlais, Geoffroy Lidvan

· **Pour l'ADC :**

· En présentiel : Jonathan Israël, Thierry Jaulin

· En visioconférence : Riton Dupire-Clément (Président), Marion Burger (secrétaire adjointe), Arno Roth, Anna Falguères, Bertrand Seitz, Anne Seibel, Sébastien Assouline, Stéphane Levy

· Intervenante extérieure : Pauline Merrien ( Rippeuse, Leadwoman, Régisseuse d'Extérieurs )

#### **1 - Prise de parole de l'ADC :**

présentation de « l'Etat des Lieux du Département Décoration » et pourquoi l'ADC convie chaque département interne à la décoration. L'URCA et les rippeur.euses sont le 4ème Collectif à être reçu après le CERF, l'AADAC et le GRAF. Réunion enregistrée pour faciliter la rédaction d'un CR.

#### **2 - Introduction de l'URCA :**

présentation du collectif, les raisons et but de la participation à cet Etat des Lieux.

L'ADC nous précise dès le début de la réunion qu'il n'y a plus d'argent pour les enveloppes allouées à l'équipe Déco. Et que les chef·fes décorateur·rices ne font plus de devis et doivent composer avec ce que les productions leur donnent. Certain·es chef·fes présent·es ne semblent pas du même avis. L'ADC propose donc de trouver des solutions à court et moyen terme pour palier à ce manque et répondre aux problématiques et revendications des différents corps de métier de la décoration.

### **3 - Échanges entre les 2 collectifs sur l'EDL fait par les Rippeur.euses :**

Différentes problématiques mises en avant (cf. Doc URCA, « État des lieux et Perspectives » en PJ ) :

- mauvaise et/ou manque de communication entre les différents cadres et département interne à la déco. Cela a des conséquences à tous les niveaux de l'équipe
- reconnaissance et professionnalisation du métier de Rippeur afin de lui donner un cadre et éviter abus, débordements et emploi de personnes non professionnelles à ce poste. La Rippe est une des premières vitrines du projet, à l'extérieur : notre professionnalisme est essentiel auprès des loueurs, prestataires, fournisseurs, particuliers, propriétaires des décors...
- respect des feuilles d'heures
- chaque heure supplémentaire travaillée payée. La journée de travail commence lorsqu'on démarre le camion et se termine à son arrêt
- réflexion sur la place d'un.e 3ème assistant.e au camion : argumentation pour justifier 2 rippeur.euses au 1er camion, particulièrement sur les films à « petit budget ». Formation des 3èmes nécessaires pour la relève mais pour des 3èmes investis car de moins en moins de temps pour la formation et charges supplémentaires. Demande et nécessité de choisir notre binôme au camion
- reconnaissance de notre expertise et expériences en impliquant plus les rippeur.euses en amont. En prépa : participation aux réunions internes sur les montages/démontages de décor, aux repérages techniques des lieux sensibles ou d'accès difficiles
- encadrement de notre métier : nous pouvons assister certain.es à d'autres postes dans une certaine mesure mais pas nous substituer à un poste, notamment celui d'accessoiriste meubles
- création et utilisation quasi-systématique d'un.e lead-man-woman suivant la taille de l'équipe. Par défaut, un rippeur référent sur une base de volontariat avec un salaire en adéquation. Mais est-ce possible en respectant les heures du contrat ?
- valorisation de l'ancienneté par rapport aux grilles minimum de salaires syndicaux (censées être pour une 1ère année d'expérience), efficacité, savoir-faire, anticipation, ...

A noter : concernant cette valorisation de l'ancienneté, l'ADC nous dit qu'elle n'existe quasiment pas, à aucun poste. « 1 cadre sur 100 » seulement négocierait son salaire en début de projet et l'ancienneté serait impossible à valoriser dans notre secteur d'activité

- augmentation de notre charge mentale en plus de pénibilité de la charge physique : repérages chez les loueurs, messages multiples sur différents

canaux de communication, etc...

- volet sécurité et sanitaire abordé : faire appel à des sociétés spécialisées pour l'insalubrité des lieux de décor, de travail
- exigence de matériel et lieux adéquat à un travail de qualité et sécurisé : camion équipé et entretenu pour notre sécurité et celle de notre chargement, lieux de stockage, choix du parking en fonction du lieu d'habitation pour garer le camion chargé et optimiser la productivité et l'énergie des Rippeur·euses
- prime matériel/outillage minimum fixée
- réflexion sur prime pour formations spécifiques payantes et à renouveler et autres permis (PL)

Échanges sur notre vision de ces groupes de travail qui se mettent en place :

· **Pour l'URCA :**

Nous souhaitons réfléchir et travailler collectivement à une réorganisation de l'équipe de décoration. Notre manière de travailler n'est plus en adéquation avec la manière dont se déroule et se fabrique un film. Il faut certes trouver des solutions rapides et « faciles » à mettre en place à court terme mais il faut penser à des solutions pérennes, pour le long terme. La diminution du temps de prépa est un problème essentiel qui affecte tous les départements de la décoration. À notre niveau, nous remarquons que nous commençons de plus en plus tard. Nous ne pouvons donc pas gérer l'installation et l'organisation des stocks, et préparer comme il faut les premiers jours d'enlèvements qui se font à la dernière minute, en plus des achats de consommables et du transport sécurisé de notre bijoute... Lorsque nous arrivons, tout le monde court déjà après le temps. Et ce jusqu'à la dernière heure du dernier jour.

Parmi les questions posées à l'ADC :

- Ont-ils conscience de ce qu'il se passe au sein des équipes de décoration et depuis quand ?

L'ADC : oui, depuis plusieurs années

- Comment peuvent-elles accepter de prendre des projets avec des enveloppes insuffisantes, en connaissance de cause, et emmener toute une équipe dans un projet « charrette » du début à la fin avec les risques encourus, connus ?

L'ADC : on doit bosser et payer des factures / on a toujours espoir que cela se passe bien et qu'on y arrive

Pourquoi de façon collective les chef·fes décorateurs·rices ne refusent pas des projets avec des enveloppes insuffisantes proposées par les productions ?

L'ADC : il faut arrêter de rêver. Ça ne peut pas marcher...et ce depuis la nouvelle vague en 1959 où on a voulu faire des films sans argent